

Logement des agents publics :

début d'une concertation

Le logement des agents publics est une des priorités de l’UNSA Fonction Publique.

Une concertation vient de débuter. L'UNSA Fonction Publique a porté l'idée d'une politique concertée à court, moyen et long terme pour les trois versants de la fonction publique. Elle attend que cette volonté de concertation soit confirmée dans les actes.

Les agents publics ont des difficultés pour se loger, particulièrement en zones dites tendues (Île de France, pays de Jex, grandes métropoles, DROM-COM...). L'UNSA Fonction Publique n'a eu de cesse depuis des années d'attirer l'attention des gouvernements successifs sur cette problématique. L'augmentation du prix des loyers, du coût du foncier a plus que largement dépassé celle des salaires et traitements des agents publics, entraînant un décrochage du pouvoir de logement de ceux-ci.

L'UNSA Fonction Publique considère que la politique de logement des agents doit s'articuler autour du court, du moyen et du long terme. Celle-ci doit concerner toutes les formes de logement.

L’Etat peut jouer un rôle important notamment en libérant du foncier afin de diminuer les coûts.

Actuellement, des agents sortant d'école ou stagiaires sont toujours à la recherche d'une solution de logement, que ce soit dans  le logement social ou privé. Les solutions proposées par les employeurs publics ne sont pas suffisantes. Certains agents sont contraints de reporter le bénéfice de leur concours ou de démissionner. La mobilisation de nouvelles solutions de logement temporaire est nécessaire.

Le cautionnement locatif n'est pas assuré par l'employeur, contraignant les agents aux plus faibles rémunérations à faire appel à leur cercle familial, quand ceux-ci peuvent assurer ce cautionnement. Dans le cas contraire, la solution de logement disparaît. Pour l'UNSA Fonction Publique, une solution de cautionnement locatif doit être assurée par l'employeur.

Sur le moyen et long terme, le parcours de carrière des agents doit être accompagné de solutions de parcours résidentiel, de l'entrée dans la fonction publique jusqu'à la sortie. La mobilité géographique doit être mieux accompagnée. Pour l'UNSA Fonction Publique, c'est une condition indispensable à l'attractivité, la fidélisation et la valorisation des agents publics.

L'UNSA Fonction Publique s'impliquera dans cette concertation. Elle attend des actes concrets pour mesurer la volonté du gouvernement de mener à bien cette concertation.